

24.10.2013 - 11:10 Uhr

Passage à l'heure d'hiver, recrudescence des cambriolages

Zurich (ots) -

- Hausse considérable du risque de cambriolages après le passage à l'heure d'hiver
- Sous-assurance persistante des ménages suisses en la matière
- Prime vol réduite pour les clients Allianz bien protégés

Dans la nuit du 26 au 27 octobre; nous passerons à l'heure d'hiver et la nuit tombera donc plus tôt. Le risque de cambriolage augmentera alors nettement, les malfaiteurs profitant de l'obscurité pour commettre leur forfait avant que les propriétaires ne rentrent du travail. Des mesures de prévention existent pour empêcher les âmes mal intentionnées de pénétrer chez vous.

Avec un cambriolage toutes les huit minutes, la Suisse est le terrain de prédilection des cambrioleurs. Rien que l'année dernière, les autorités ont enregistré plus de 60 000 cambriolages. Et le montant des dommages a encore augmenté par rapport à celui de 2011. Allianz Suisse a ainsi reçu des déclarations de sinistre pour un volume global de plus de 24 millions de francs en 2012, à raison de 5275 francs par cambriolage en moyenne.

C'est en hiver que les cambriolages sont les plus nombreux. En effet, les experts d'Allianz Suisse notent une augmentation de près de 30% à cette période de l'année. Ce que confirme la statistique de la criminalité de l'Office fédéral de la statistique, à Neuchâtel, selon laquelle au mois de novembre, les cambriolages sont près de deux fois plus nombreux qu'en juillet. «À la faveur de l'obscurité, il est souvent facile pour les voleurs de pénétrer dans les logements par des portes ou des fenêtres mal sécurisées sans être vus des voisins ou des passants», déclare Jörg Zinsli, responsable Sinistres d'Allianz Suisse. Autre constat frappant: juste après le passage à l'heure d'hiver, les déclarations de sinistre reçues par Allianz Suisse augmentent d'environ 20%.

La prévention doit être renforcée

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: les ménages suisses ne se protègent toujours pas assez contre les cambriolages. En effet, selon des données de la police cantonale de Bâle-Ville, dans près de 90% des cas, un simple tournevis suffit aux malfaiteurs pour pénétrer dans les logements. Or, des mesures de prévention permettraient de réduire considérablement le risque de vol avec effraction. Selon Jörg Zinsli: «Nous incitons vivement nos assurés à suivre les recommandations de la police. Il convient par exemple de prendre des mesures techniques très simples et dissuasives, telles que l'installation d'un système d'alarme ou d'un éclairage extérieur déclenché par un détecteur de mouvement. L'entraide entre voisins contribue elle aussi activement à assurer la sécurité dans les quartiers. En outre, pour toute mesure de sécurité reconnue qu'ils prennent, nos assurés bénéficient d'un rabais considérable sur leur prime vol.»

Contact:

Communication Allianz Suisse
Hans-Peter Nehmer
Téléphone: 058 358 88 01
Courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier
Téléphone: 058 358 84 14
Courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100745855> abgerufen werden.